



Quels plans

pour l'habitat ?

ACTU

P.3

Transition énergétique :
la centrale de
méthanisation

DOSSIER

P.4-7

Habitat :
de nouvelles perspectives
pour le territoire

EN ACTION

P.8-10

Un nouvel élan
pour Roche aux Fées
Communauté

SOMMAIRE

3		Actu
4-7		Dossier
8-10		En Action
11		Nos Communes
12		Agenda

Infos pratiques

Des professionnels à votre service

LA PASSERELLE, SIÈGE COMMUNAUTAIRE

Ouvert du lundi au jeudi - 9h-12h / 14h-17h30.
Le vendredi 9h-12h / 14h-16h30.
16, rue Louis Pasteur - 35 240 RETIERS
02 99 43 64 87 - accueil@rafcom.bzh - rafcom.bzh.

NOS PERMANENCES :

Informations et réservations pour la Saison culturelle

mardi et jeudi, 14h-17h30 / mercredi, 9h-12 / 14h-17h30 ou sur rafcom.bzh.

Permanences Habitat (10h à 12h)

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois - La Passerelle, Retiers.

Janzé : 2^{ème} vendredi du mois - Places des Halles.

Martigné-Ferchaud : le 4^{ème} vendredi du mois - Maison des permanences.

Réservation pour le Transport à la demande Mobilifée (TAD)

du lundi au vendredi avant 12h00.

PIMMS / Bus France Service - Jeudi, 9h30-12h et 14h-16h30 / 07 78 81 92 05, pimmsmobile35@pimms.org.

Permanences juridiques (avocats et notaires)

vendredi, 14h-16h30 - sur rendez-vous.

CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA)

sur rendez-vous au 02 22 93 68 00.

Mission Locale (1^{er} accueil, RSA) accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans

sur rendez-vous au 02 99 75 18 07. Office des Sports - vendredi, 10h-12h.

Véolia / Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68,

Accueil Maison Sport Santé uniquement sur rendez-vous - Jeudi 9h-12h / 14h-16h30 -

Vendredi 14h-15h30.

Permanence ADIL 35 le 2^{ème} mardi du mois, sur rendez-vous uniquement, 10h-12h. Contact :

Virginie PATTE / 02 99 78 27 27.

Permanence d'architectes-conseils, sur rendez-vous, auprès des Mairies de Retiers et

Janzé.

CLIC de La Roche aux Fées : accompagnement aux démarches numériques (à domicile,

personnes de + de 60 ans, isolées).

Point Accueil Emploi

Retiers :

Sans rendez-vous lundi : 9h-12h

Sur rendez-vous lundi : 14h-17h, mardi 9h-12h / 14h-17h, mercredi, 10h-12h.

02 99 43 64 87 - paereti@rafcom.bzh.

Janzé :

Sans rendez-vous lundi et vendredi 9h-12h

Sur rendez-vous lundi 14 h-17h, mardi et jeudi 9h-12h.

Martigné-Ferchaud : sur rendez-vous.

paemartigneferchaud@rafcom.bzh.

Fermeture du 26 au 30 décembre 2022.

Point Information Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique, avec ou sans rendez-vous, le mercredi 14h30 à 19h

à La Passerelle, à Retiers et au Chêne Jaune, à Janzé.

(vacances scolaires : Retiers, 14h30-16h30 / Janzé, 17h-19h).

Relais Petite Enfance

Permanences à distance : lundi 16h30-19h / vendredi 9h30-13h

Martigné-Ferchaud : mardi 14h-17h (sur rendez-vous)

Maison des permanences - 7 rue corbin.

La Passerelle, Retiers : mardi, 16h-19h / vendredi, 14h-17h30 - 16 rue Louis Pasteur.

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles.

02 99 43 44 16 - relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

LE HANGART

Permanence le lundi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Le mardi et jeudi, de 14h à 17h30.

Direction : du lundi au vendredi, de 09h00 à 18h00

Actualités et informations sur www.lehangart.rafcom.bzh.

02 99 47 45 10

Édito



Le troisième Plan Local de l'habitat (PLH) voit le jour pour notre Communauté de communes. C'est une démarche volontaire et concertée, qui prend en compte la situation de chaque commune et la nécessité de répondre aux besoins en logements sur l'ensemble de notre territoire au cours des prochaines années. Ce cadre collectif doit nous permettre d'anticiper la croissance démographique et les mutations socio-démographiques. Il s'agit également d'inscrire cette politique dans la nécessaire maîtrise du foncier et de réduire l'extension urbaine, dans le cadre d'une politique de développement durable. L'objectif est ambitieux puisque nous nous fixons un objectif d'un millier de logements à construire sur les six ans à venir. Cette programmation nous permet de rassembler les différents acteurs du logement autour d'une stratégie partagée, en lien avec les autres politiques communautaires.

Daniel Bordier

Vice-président en charge de l'Habitat, de l'Urbanisme et des mobilités

LIBELLULE, RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Ouverture du lundi après-midi au dimanche matin.

Chaque médiathèque a des horaires distincts.

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr - contact : reseauibellule@rafcom.bzh

MAISON TOURISTIQUE DE LA ROCHE AUX FÉES

Ouvert du 1^{er} avril au 18 septembre, les samedis et dimanche (période scolaire) et tous les

jours, pendant les vacances scolaires, de 11h à 18h.

Visite guidée de La Roche aux Fées 11h/14h30/16h30 (billetterie en ligne).

Renseignements sur www.tourisme.rafcom.bzh.

LA CANOPÉE

Accueil de l'espace de Coworking du lundi au vendredi de 8h30-17h30.

Actualités et informations sur lacanopee.rafcom.bzh.

2 Rue Louis Amoureux - Janzé.

02 99 47 45 10 - lacanopee@rafcom.bzh.

LA FABRIQUE, RÉSEAU DES FABLABS

FabLab Grand Public : 1 Rue Jacques de Corbières - Amanlis. Mercredi 14h-19, samedi 9h-12h.

FabLab Professionnel : 2 Rue Louis Amoureux - Janzé. Mardi et jeudi 10h-19h, vendredi

10h-16h.

FabLab Jeunesse : 6 rue Georges Guynemer (Pôle jeunesse) - Retiers. Vendredi 16h-19h et

samedi 14h-17h.

Actualités et informations sur lafabrique.rafcom.bzh.

07 84 00 15 71 - lafabrique@rafcom.bzh.

En savoir plus : accueil@rafcom.bzh - 02 99 43 64 87.

Publication de Roche aux Fées Communauté
16, rue Louis Pasteur - BP34 - 35 240 RETIERS
accueil@rafcom.bzh

Directeur de la publication : Luc GALLARD, Président

Responsable de la rédaction : Éric DUMANCHIN

Journaliste : Raymond PAULET

Maquette : www.createurimage.fr

Mise en page et impression : Imprimerie REUZÉ - Martigné-Ferchaud

Dépôt légal : Janvier 2019 - ISSN : 2677 - 4151

Tirage : 12 343 exemplaires

Parution : Hiver 2023

Trimestriel gratuit

Imprimé sur papier PEFC

Centrale de méthanisation : l'aboutissement d'un chantier au long cours

Zones d'activités du Bois de Teillay, à Janzé, mi-novembre, le ballet des engins de terrassement va bon train.

Les bâtiments aux formes spectaculaires émergent sur les terrains encore boueux. « On arrive au bout, quand les enrobés seront faits, cela sera plus propre » constate Roger Moriceau, président d'Energées, la société qui porte le projet de centrale de méthanisation. L'ancien producteur de lait et poulets, aujourd'hui en retraite, tenait l'un des ultimes comités de pilotage, dans l'Algeco du chantier.

Heureux et soulagé de voir la concrétisation de sept années d'engagement. « Issu en 2015 d'une réflexion à l'initiative de plusieurs acteurs de l'agroalimentaire dans un premier temps. Il a fallu au départ lever les inquiétudes et répondre aux interrogations » se souvient-il. Concertation, études, et la construction qui aura duré 18 mois : sept années au total. Un chantier de longue haleine pour une mise en service programmée début 2023. « Les agriculteurs ont hâte que la centrale entre en service » confie Roger Moriceau. Ce chantier d'ampleur associe une coopérative, les poulets fermiers de Janzé et une cinquantaine d'agriculteurs qui mutualisent. « C'est toute la force de ce projet, une démarche collective, à plusieurs niveaux, agriculteurs entre eux, puis différents acteurs, coopérative, industriels, collectivités » abonde Léonard Jarrige, responsable du service Transition énergétique et écologique de Roche aux Fées Communauté. La collectivité s'est très tôt impliquée pour faire émerger ce projet de territoire et a participé financièrement aux côtés des actionnaires de la société créée pour développer le projet à hauteur de 13 M€ d'investissement total, dont fonds propres de 2,7 M€ et un investissement de la part de Roche aux Fées Communauté de 135 k€ (représentant 5% au capital).

Valorisation des ressources, transition énergétique, autonomie : un cercle vertueux

La production de gaz, sera injectée dans le réseau local - l'équivalent de 90 % de la consommation des habitants



Vue aérienne de la centrale de méthanisation

de Janzé - et reliée au réseau de Rennes Métropole, car il n'y a pas de possibilité de stockage. Cette centrale de méthanisation, créatrice de 4 emplois directs et plusieurs autres indirects, valorise des effluents d'élevage, sources d'énergie aujourd'hui perdue : fumier de volailles, de bovin, lisier et cultures intermédiaires à vocation énergétique qui couvrent le sol en période d'interculture, entre deux cultures principales. Le traitement de cette matière produit du méthane, directement injecté dans les réseaux de gaz, et un digestat, engrais organique, qui est ensuite épandu sur les parcelles agricoles, et qui fertilise les cultures. En substitution d'engrais chimiques qui consomment beaucoup d'énergie à produire. Autre intérêt donc pour l'empreinte carbone des exploitations agricoles, et dans une démarche d'autonomie. « On produit local, on consomme local. »



Thierry Restif, vice-président, en charge de la Transition énergétique, climatique et environnementale

« La Communauté de communes s'est fixée des objectifs de développement des énergies renouvelables et de valorisation des ressources du territoire. Les acteurs agricoles sont majoritaires et pilotent le projet avec l'objectif de garder la valeur ajoutée sur le territoire. Politiquement cela a du sens d'être au service d'une agriculture économe et productrice d'énergie. La méthanisation participe à l'autonomie énergétique des exploitations. Plusieurs enjeux nous guident : environnemental, réduction de l'empreinte carbone, réduction des gaz à effets de serre, enjeu de résilience.... Notre collectivité souhaite accompagner les dynamiques collectives agricoles, comme nous le faisons déjà dans le domaine du bois énergie en développant des réseaux de chaleur bois, via une plateforme située à Martigné-Ferchaud. L'objectif est également de maintenir un tissu agricole dense. »

HABITAT

Roche aux Fées Communauté : quels plans pour l'habitat ?



De nouvelles perspectives pour le territoire.

Pour soutenir la croissance de la Communauté de communes, répondre aux besoins en logements de la population actuelle et accueillir de nouveaux habitants, un millier de logements devront être produits sur les six prochaines années.

PLH : l'acronyme reste un peu mystérieux. Plan local de l'habitat sonne un peu plus clair.

De quoi s'agit-il ? D'une démarche volontaire de la Communauté de communes, qui consiste, après une évaluation globale sur le territoire, à mettre en place une politique de l'habitat. Autrement dit, on identifie les besoins en cours et on anticipe ceux à venir, pour fixer ensuite un objectif quantitatif de logements à construire sur les six années à venir. En sectorisant car les communes sont diverses et ont des besoins différents.

Véritable feuille de route pour la période 2022-2028, le nouveau PLH précise les objectifs et les catégories de logements sur chaque commune. **Le scénario de développement retenu pour répondre aux besoins en logement se fonde notamment sur une croissance démographique de 1,12% par an.**

« A partir d'un diagnostic qui a révélé une dynamique démographique qui s'essouffle et un vieillissement démographique qui s'accélère, il faut poursuivre la requalification du parc existant et renforcer l'offre sociale » expose Laurent Guiriec, responsable du service Habitat, Urbanisme et Mobilités à Roche aux Fées Communauté. Le marché s'avère insuffisamment adapté à la demande que ce soit en taille de logements (peu de petits logements), statuts d'occupation (une offre locative faible et qui diminue). Un marché également marqué par des tensions sur les produits et des prix qui s'emballent.

La nouvelle politique locale de l'habitat proposée par Roche aux Fées Communauté se structure autour de 4 grandes orientations :

1. Maîtriser le développement résidentiel
2. Améliorer la qualité urbaine et environnementale pour préserver les atouts du cadre de vie ;
3. Diversifier le parc, pour s'adapter à la diversité des ménages et des parcours résidentiels ;
4. Accompagner et anticiper le vieillissement.

La mise en œuvre de ce programme d'actions, approche un montant de près de 2.527.188 € pour la mise en œuvre de cette feuille de route ambitieuse sur toute la durée du PLH 2022-2028.

Quelles évolutions ?

Les hypothèses d'évolution sur les différents paramètres aboutissent à un besoin de 1073 logements pour les 6 années du PLH. La répartition territoriale de cette production est prévue ainsi :

- 63% de la production sur les trois pôles, soit 671 logements en 6 ans dont : 38% sur Janzé, soit 405 logements, 21% sur Retiers, soit 220 logements, 4% sur Martigné-Ferchaud, soit 46 logements.

- 37% de la production sur les autres communes, soit 362 logements, dont : 16% sur les autres communes du secteur nord, soit 167 logements, 18% sur les autres communes du secteur intermédiaire, soit 195 logements, 4% sur les autres communes du secteur sud, soit 40 logements.

Cet objectif correspond à une moyenne annuelle de l'ordre de 180 logements par an dont 20% en logements locatifs sociaux (publics et privés) et 30% d'accession aidée.

Entretien avec Daniel Bordier

**Vice-président en charge de l'Habitat,
de l'Urbanisme et des Mobilités**

Comment a été conduit ce troisième Plan local de l'habitat ?

Il s'est élaboré à partir d'un premier temps d'analyse et de concertation. Nous avons réalisé de nombreuses réunions avec les 16 communes du territoire de Roche aux Fées communauté, suivies de comités de pilotages avec les partenaires de l'habitat (élus, services de l'Etat, bailleurs sociaux etc.) L'objectif étant de tenir compte de l'intérêt de chaque commune, tout en proposant un cadre collectif d'orientations qui permette d'accompagner le développement de ces dernières années où la croissance démographique est repartie à la hausse.

Quels enjeux et orientation se sont dégagés ?

La nécessité de diversifier l'offre pour répondre aux besoins et aux mutations socio-démographiques : diminution de la taille des ménages, vieillissement de la population, difficultés d'accès au logement pour les plus jeunes, dans le contexte d'un marché immobilier qui se tend (+ 30 % du prix moyen au m2 entre 2016 et 2021.)

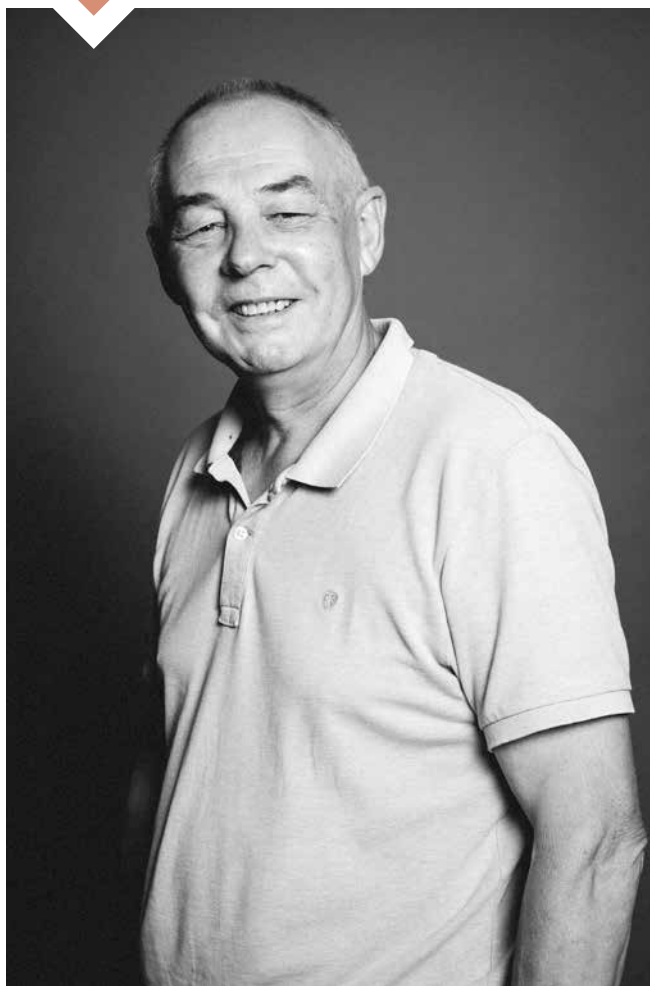
Et dans le cadre d'une nécessaire maîtrise du foncier...

Pour répondre aux contraintes de la loi ZAN (zéro artificialisation nette) qui impose de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, 37 % seulement de la production de logements est envisagée en extension urbaine. Pour le reste il faut densifier, ce qui peut permettre également de requalifier les centres bourgs.

Comment cela se traduit en programme d'actions ?

C'est un projet ambitieux basé sur un taux d'évolution démographique de 1,12 % soit 1080 logements à produire sur les 6 ans à venir, dont 216 en locatif social, pour viser environ 29 300 habitants fin 2028. Il reste encore à préciser, dans les mois à venir, début d'année 2023, diverses modalités d'aides aux particuliers, sur la rénovation, pour l'accession sociale à la propriété (aide primoaccédants...) etc. Une règle cependant : elles seront moindres pour de l'extension en lotissement et augmentées pour de la construction en centre bourg.

Daniel Bordier, vice-président, en charge de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Mobilité, Maire de Thourie



© Julien Mota



Avec les bailleurs sociaux Une offre sociale à renforcer

Diversifier le parc de logement, pour s'adapter à la diversité des ménages et des parcours résidentiels, est l'un des objectifs du PLH, sur un territoire plutôt en tension. Cela passe notamment par la construction programmée de quelques 216 nouveaux logements sociaux.

« En tant qu'opérateur départemental, à la fois constructeur et bailleur, nous répondons à différents besoins, depuis le locatif jusqu'à l'accession » résume Jérôme Esnault, responsable du Pôle développement chez Néotoa. L'un des opérateurs historiques sur le territoire de la communauté de commune, aux côtés d'Espacil, Aiguillon, et de la SA Les Foyers. Une convention va être signée par la Roche aux Fées Communauté avec l'ensemble des bailleurs sur les objectifs et financements : 216 logements sociaux à construire sur la durée du PLH. Les quatre bailleurs sont en charge de la réalisation collective de ces logements mais ce sont bien les communes qui choisissent leurs opérateurs.

Contrainte pour tous : trouver à chaque fois l'équilibre financier de l'opération. Les loyers sont plafonnés pour le logement social. Le bailleur finance via les subventions, ses fonds propres, un prêt (sur durée longue) pour 60 à 70 % de l'opération. La collectivité doit nécessairement accompagner ces projets, mais s'y retrouve en accueillant de nouveaux habitants. Ces programmes s'inscrivent dans deux contextes déterminants : celui de la loi Climat-résilience pour tendre vers le « Zéro Artificialisation Nette » des sols : « Ce qui impose d'aller vers la densification. » Et puis, la prise en compte de la transition écologique et énergétique : « nous gérons un patrimoine sur un temps long donc nous avons tout intérêt à avoir un patrimoine qui reste attractif, et adapté pour des personnes aux ressources faibles donc il est indispensable de limiter les charges. » Ce qui conduit Néotoa à construire des logements plus performants !



Jérôme Esnault



Un lotissement bocager à Marcillé-Robert

« Le précédent date de plus de 20 ans » rappelle le maire Laurent Divay. Hormis quelques dents creuses, espaces non construits entourés de parcelles bâties, il ne reste guère de parcelles disponibles à Marcillé-Robert. « Ce nouveau quartier à proximité des équipements et services » est donc la dernière extension de ce type : 22 lots (autour de 500 M2 en moyenne) plus 3 logements sociaux produits par Néotoa (2 T3 et 1 T4). Les lots proposés bénéficient de subventions de Roche aux Fées communauté pour les primoaccédants, soit une aide de 5 000 € sous condition.

« Cela devrait répondre à la demande, avec une population à peu près stable, on verra le recensement en janvier » souligne le Maire. « Sur le précédent PLH (2016-2021) nous étions à 8 logements autorisés. » Le nouveau plan local de l'habitat prévoit 25 constructions pour le bourg, 20 en extension et 5 en rénovation dans le cadre de programmes bien localisés. « Aujourd'hui la taille des familles se réduit, il faut plus de petits logements que de grands logements. »

Les travaux sur les maisons Néotoa débuteront en Juillet 2023, en construction modulaire et bardage bois, réalisées pour partie d'abord en atelier puis posées sur le terrain. Laurent Divay le reconnaît : « avec la hausse des taux et des coûts de matériaux, la situation est actuellement un peu plus compliquée. » Mais le lotissement du bocage porte bien son nom : qualité paysagère, haies bocagères, aménagements bois, voiries rénovées avec enfouissements de réseaux, aménagement d'une voie douce qui permet de rejoindre le centre bourg à proximité constituent des atouts pour attirer de nouveaux habitants.

Le saviez-vous ?

L'artiste graffeur War a fait son nid à Marcillé-Robert. Le bourg se visite au gré de murs désormais habillés de volatiles géants (7 grandes fresques) et habité d'un millier d'habitants. Qui seront bientôt rejoints par ceux et celles qui profiteront de nouveaux logements. Un lotissement est en cours de commercialisation.



Renseignements : marcillé-robot.bzh

Retiers : quand la ville se renouvelle sur elle-même

Rénovation urbaine, avec une proportion de plus d'un quart en logement social, redynamisation du centre-ville, mise en valeur de zones humides via un parc écologique : à Retiers, le projet de nouveau quartier Auguste Pavie coche toutes les (bonnes) cases. Pas étonnant qu'il ait été labellisé par la Région et l'Etat dans le cadre de la « dynamisation des centres-villes » et qu'il ait reçu le soutien du fonds « recyclage foncier » de l'Etat. Ce qui s'est traduit par des financements complémentaires à hauteur de 1 million d'euros.

« Si, par le passé, il y a eu beaucoup de construction en extensions, c'est la première opération de renouvellement urbain d'envergure sur le territoire de Roche aux Fées Communauté » rappelle le maire de Retiers, Thierry Restif. « Et cela faisait une quinzaine d'années qu'il n'y avait pas eu de promoteur à proposer des appartements sur Retiers. » Ce renouvellement urbain a été rendu possible grâce à l'Etablissement public Foncier de Bretagne qui a accompagné la commune dans l'acquisition de terrains, fonds de jardins, bâtis, pour permettre la création d'un nouveau quartier. **Plus de 80 logements, en individuel** regroupé (une vingtaine) **ou en collectifs** (32 logements sur 2 bâtiments de 3 étages au plus haut, avec Coop habitat et SO.RE.IM) et puis **deux autres collectifs portés par le bailleur social Neotoa** (une vingtaine de logements en semi-collectifs). L'ouverture à la commercialisation est prévue pour début 2023.

« Nous sommes sur un projet réfléchi depuis 2016, mené en concertation avec les habitants du quartier » insiste Thierry Restif. L'ambition a été de recréer un nouveau quartier en plein cœur de la ville, situé tout près des commerces et services, entre le Super U et la place de l'église. En diversifiant l'offre de logement, ce nouveau quartier permet également d'aménager une liaison douce - piétons, cyclistes - depuis le parc municipal vers les zones humides et la maison de santé. En parallèle, des espaces de zones humides sont valorisés en les renaturant, en créant un sentier découverte du milieu naturel. Ce « parc écologique » est en cours d'achèvement pour une ouverture début 2023.

Renseignements : retiers.bzh

Marina et Benjamin : une bonne fée s'est penchée sur leur projet

« On a hâte » soufflent Marina et Benjamin. Ils devront encore patienter jusqu'à septembre 2023 pour prendre possession d'une maison toute neuve, à Thourie. Avec leurs trois enfants, ils sont, depuis 3 ans, locataires à Bourgarré, donc sur Rennes Métropole, « inabordable à l'achat pour nous aujourd'hui. » Dans le commerce, les quarantenaires travaillent tous deux sur Janzé, « on ne cherchait pas trop loin pour pouvoir rentrer le midi. » Primo-accédants, il leur a fallu pas moins d'une année pour concrétiser leur projet. Un terrain de 570 m² acquis il y a quelques mois, à un prix abordable « vu que même si on a deux salaires, en CDI, les banques étaient réticentes à nous accompagner. » L'enjeu : disposer d'une enveloppe de deux cent mille euros « pour une maison avec suffisamment d'espace pour nous et les enfants ». Avec méthode et ténacité « on a fait toutes les mairies autour de Janzé, pour trouver des terrains constructibles. » Ils sont orientés sur Thourie via un constructeur. « Moitié campagne, moitié lotissement, on est bien, et le bourg est tout mignon » commente Marina. « L'accueil du Maire, M. Bordier, nous a beaucoup aidé. » Heureux coup de pouce, découvrir l'aide financière de Roche aux Fées Communauté, quelques 5 000 euros, apportée aux primo-accédants. Et, pour ne rien gâcher, « on est mieux desservi à Thourie » : le plus grand ira au lycée en car, alors qu'aujourd'hui cela lui est impossible depuis Bourgarré !



Marina et Benjamin font construire à Thourie

Economie : une stratégie engagée

Dans un environnement économique concurrentiel et fluctuant, il faut savoir garder le cap et capitaliser sur l'histoire économique du territoire. C'est le sens de la stratégie que Roche aux Féés Communauté précise aujourd'hui. La nouvelle stratégie de développement Economique, Emploi Insertion, vient d'être votée au Conseil Communautaire le 13 Décembre 2022.

« Ce n'est pas sorti de notre chapeau comme cela... » assure Amandine Le Bras, responsable du service Economie Emploi Insertion. « Nous avons déployé une large concertation, avec les élus, les conseillers municipaux, sollicité les acteurs économiques, via des enquêtes entreprises, des tours de table avec les partenaires, accompagnés par le cabinet Praxidev. » L'objectif : définir une vision à long terme et une stratégie cohérente, dans la perspective de faire évoluer le modèle économique, affirmer la singularité et l'identité de ce territoire, « élaborer des outils partagés de promotion » selon les mots de Luc Gallard, président de Roche aux Féés Communauté. Se projeter dans le monde de demain : « avec des attentes différentes des chefs d'entreprise... et en parallèle nous avons travaillé un diagnostic qui ramène à notre réalité, même si les élus connaissent bien leurs territoires, leurs forces et leurs faiblesses » rappelle Amandine Le Bras. Et les forces sont là, sur un territoire qui reste attractif avec 6 % de taux de chômage et près d'un millier d'entreprises.

Les élus en atelier de travail à Martigné-Ferchaud.



Un développement souhaitable et durable

« Il faut que nos actions respectent l'ADN du territoire » martèle Amandine Le Bras. « Nous devons jouer la carte de la différenciation par rapport aux autres territoires. Nous assumons pleinement l'identité rurale du territoire, tout en œuvrant à l'innovation. » Une trajectoire se dessine portée par une stratégie économie emploi insertion engagée pour un développement souhaitable et durable. Le plan d'action à venir est fondé sur quatre enjeux bien identifiés : « l'affirmation et la différenciation du territoire, l'adaptation du tissu économique aux mutations, l'accueil des entreprises à tous les stades de leur développement, le développement d'un bassin d'emploi et de compétences en phase avec la population active » détaille Amandine Le Bras.



**Hubert Paris,
Vice-président en charge
de l'Economie, l'Emploi
et l'Insertion**

« La première compétence des Communautés de communes, c'est l'économie. Dans l'aspect stratégie, la prospective est la première étape importante : imaginer demain, identifier les tendances lourdes à venir. Le diagnostic ne vient qu'en deuxième étape. C'est ce que nous avons fait. Il y a des tendances lourdes auxquelles nous devons nous adapter : le développement durable, de plus en plus prégnant, les difficultés de recrutement (moins de jeunes à arriver sur le marché du travail), donc il faut privilégier des entreprises qui dégagent plus de valeur ajoutée par personne, et puis, autre tendance, moins de foncier disponible. En fonction de cela, nous avons réaffirmé que nous sommes un territoire agricole et agroalimentaire, qui sera traversé par de nouvelles problématiques et évolutions. Et, second positionnement : nous sommes un territoire engagé dans les transitions, et nous devons attirer les entreprises qui travaillent dans ce domaine. En résumé, sécuriser nos poids lourds et orienter vers d'autres pistes, en production mais également dans l'ingénierie et les services. Ce sont par exemple trois startups qui vont s'installer en début 2023. »

Un projet pour le territoire à l'horizon des dix prochaines années

« Le projet de territoire est une démarche volontaire, dont se dote Roche aux Fées Communauté pour son avenir, à l'échéance de dix ans ; il doit embarquer l'ensemble des acteurs du territoire » indique Olivier Le Roux, en charge de cette mission transversale. L'ambition est de couvrir tout ce qui fait la vie du territoire, en identifiant des enjeux majeurs, pour définir une stratégie territoriale, anticiper au mieux les évolutions à venir. Ce nouveau projet de territoire sera adopté en conseil communautaire le 31 janvier prochain.

Un tout premier projet avait été élaboré entre 2004 et 2006, suivi de révisions en 2011 et 2016.

« Il s'agit aujourd'hui d'une refondation, que nous allons axer sur les transitions nécessaires, écologiques et énergétiques, mais aussi la transition du modèle urbain, du modèle économique... ». Le projet de territoire vient en « ensemble » de démarches sectorielles, issues d'une large concertation. Des démarches sectorielles ont été lancées depuis plus d'un an, sur de nombreuses compétences communautaires : l'habitat, l'économie, la culture, le thème de la petite enfance-enfance-jeunesse, etc. La notion de dialogue territorial est essentielle, car il s'agit d'accompagner les communes dans la définition de leurs projets, qui s'insèrent dans une vision globale. Un Forum du territoire, ouvert à tous, a mis en débat un certain nombre de sujets. Une enquête auprès des habitants doit ouvrir des pistes sur le type de positionnement du territoire : « Est-ce qu'on est ancré sur notre ruralité et nos industries ? Quelle relation à Rennes Métropole ? Est-ce que l'on axe sur l'écologie, la qualité humaine, ou sur l'innovation, technologique, sociale... ? » Deux scénarios privilégient l'écologie et l'innovation. « Un bon alliage pour un projet de territoire, qu'il nous faudra faire vivre année après année. »

Le thème de la mobilité sera abordé au cours de l'année 2023 via un plan de mobilité simplifié. Le projet de territoire comprendra un programme opérationnel qui permettra aux élus, aux agents des collectivités, aux habitants de s'appuyer sur un cap, une vision prospective.



Luc Gallard

**Président de Roche aux Fées
communauté**

« Se doter d'un projet de territoire en affirmant des ambitions de développement à 10 ans peut paraître fou à un moment où le monde est incertain, ou les changements économiques, sociétaux, environnementaux sont brusques. C'est sans doute pour cela que nous devons nous doter d'une boussole, d'un cap nous permettant d'imaginer des actions concrètes permettant de répondre aux besoins d'aujourd'hui, de demain de nos habitants, entreprises, associations, communes (en matière d'économie, de mobilité, d'adaptation au changement climatique, d'habitat, d'enfance jeunesse, sport...). »



EN ACTION

Tom Albert, de l'élève au chef d'orchestre

Depuis un mois, le flambeau est repris à la tête de l'orchestre symphonique du HangArt. L'établissement d'enseignement artistique de Roche aux fées Communauté a un nouveau chef d'orchestre avec Tom Albert. Enfant du pays, Tom a été longtemps élève avant de réaliser son rêve et de suivre les pas de l'ancien directeur du HangArt et chef d'orchestre, Nicolas Juret. Une belle histoire qu'il nous partage.

Enfant, Tom voulait être batteur. Le rythme déjà bien ancré en lui, il s'est alors inscrit au HangArt. Une révélation pour le jeune qu'il était. Nicolas Juret, directeur de l'établissement d'enseignement artistique, à l'époque, l'a aidé à prendre conscience de ce qu'il voulait faire plus tard : devenir musicien !

Une vingtaine d'années plus tard, dont dix ans passés au sein de l'orchestre, Tom est musicien et reprend le flambeau pour diriger l'orchestre du HangArt. Jusqu'à présent « Sympho'Pop », l'ensemble orchestral devient « Son'Art », en écho au nom de l'établissement artistique. Nicolas, qui a quitté, l'année dernière, ses fonctions à la tête du HangArt, a laissé la place à Tom pour diriger l'orchestre. S'il est question d'inspiration commune, il n'est pas question, pour autant, de filiation entre les deux artistes,



une volonté partagée par l'ancien chef d'orchestre et Tom Albert : « Nicolas souhaitait que je fasse à ma sauce et, en effet, il n'est pas question de faire comme lui mais de proposer quelque chose d'autre ». Tom relève le défi et part, en septembre dernier, à Chambéry, se former aux techniques de la direction d'orchestre. « Une formidable expérience qui lui donne la possibilité de mener à bien son travail » pour lui.

Chaque année, le Son'Art interviendra sur trois spectacles avec les autres ensembles dont les Mini'pop et la Fanfare du HangArt : le premier sera une revisite de tubes, le second explorera l'univers des animaux et le Festival du HangArt viendra, en début d'été, clôturer l'année en beauté !

Comment rejoindre le Son'Art ?

Répétitions : le vendredi de 18H45 à 20H45, au HangArt, à Janzé (salle Count Basie).

Infos et renseignements :

02 99 43 42 75 - lehangart@rafcom.bzh.
www.lehangart.rafcom.bzh

Le Bal des oiseaux, les caraïbes à vol d'oiseaux

Prenez vos billets d'embarquement ! Pour 2023, la compagnie Engrenages (Générateur de projets artistiques) nous transporte dans les Caraïbes avec « Le Bal des oiseaux » !

Ce projet en résidence sur le territoire de Roche aux Fées Communauté et piloté par l'association Rue des Arts s'inspire de la musique jouée dans ces îles durant les années cinquante !

Un univers empreint d'exotisme et de voyages qui intrigue : « « Le Bal des Oiseaux » est une invitation à faire un pas de côté vers un ailleurs musical et costumé » comme le souligne le collectif. Un projet où l'univers de l'un vient enrichir celui de l'autre. Annelle Després, de l'association Rue des Arts, résume ainsi : « Rue des Arts connaît les équipes du « Bal des Oiseaux » depuis des années, notamment celle de la « Costumerie », devenue presque indispensable au samedi soir du festival Désarticulé à Moulins ! C'est donc avec un grand enthousiasme que

nous nous sommes lancé-es avec eux/elles dans l'aventure d'un bal monumental ! ».

Une échappée exotique

« Le Bal des Oiseaux » est donc une invitation à un voyage tropical, musical et costumé !

Pour imaginer un tant soit peu ce que sera le spectacle à l'issu de la résidence, il faut fermer les yeux et laisser ses pensées aller vers « une jungle singulière, accueillante et chaleureuse aux rythmes chauds et endiablés de la musique Exotica ». Un bal d'un genre nouveau où « vêtus de costumes sortis d'un vestiaire exotique », les artistes ont imaginé « un cocktail chatoyant dont le public est aussi l'acteur ». Un beau projet autour duquel gravite une douzaine d'artistes aux multiples casquettes : musiciens du groupe Tiki Paradise ou d'horizons divers, danseurs, costumiers, décorateurs, DJ... avec la même volonté de travailler tous ensemble et d'offrir un moment tout simplement magique.

Renseignements et billetterie : rafcom.bzh

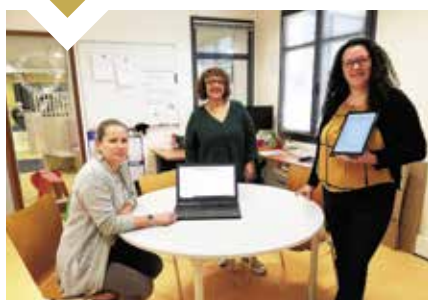


Une enquête auprès des jeunes du territoire

Tous les trois ans, les structures d'information jeunesse adressent une demande de labellisation auprès de l'Etat qui, au terme d'une évaluation globale, vient statuer sur le renouvellement de leurs agréments. Le Point Information Jeunesse de Roche aux Fées Communauté renouvelle en 2023 sa demande de labélisation qui, cette année, fait l'objet d'une refonte.

Ce changement passe notamment par l'instauration d'un nouveau nom « Service Information Jeunesse » et la volonté de développer des services en faveur des jeunes dont les besoins évoluent. Afin de les identifier, une enquête est en cours depuis novembre et jusqu'au 31 janvier 2023, auprès des jeunes du territoire, âgés de 10 à 25 ans. «Une nouvelle labélisation est toujours une démarche enrichissante pour une équipe. Elle permet de remettre en question des fonctionnements en place depuis longtemps et de s'interroger collectivement sur leurs pertinences ou sur la nécessité de les faire évoluer» souligne Marine Raguét, Informatrice-Coordinatrice Jeunesse au PIJ. Cette labellisation requiert un diagnostic du territoire et de ses publics, un travail qui sera entrepris par Roche aux Fées Communauté en co-construction avec les partenaires.

Enquête jeunesse disponible sur : <https://www.rafcom.bzh/actualites>



EANCÉ

Vœux du maire, vendredi 27 janvier à 20h à la salle Pierre et Marie Curie.

JANZÉ

Cellule 247

Mercredi 25 janvier

16h30, Le Gentieg

Théâtre jeune public

Tout public, à partir de 7 ans.

Durée 1h15

Tarif unique : 5€

Samedi 4 février

La journée parfaite

20h30, Le Gentieg

Théâtre

A partir de 12 ans

Tarif plein : 19 €

Tarif réduit : 14,50 €

Tarif jeunes : 9,50 €

Dimanche 5 mars

XY - Cie Dounia

16h30

Danse et musique

A partir de 6 ans

Tarif plein : 9 €

Tarif réduit : 7 €

Tarif jeunes : 5 €

Dimanche 12 mars

Yves Duteil

16h30

Chanson

Tout public.

Tarif plein : 23 €

Tarif réduit : 17,50 €

Tarif jeunes : 11,50 €

Réservation en mairie ou billetterie en ligne sur www.janze.fr

MARTIGNÉ FERCHAUD

Vendredi 06 janvier, vendredi 3 février et vendredi 3 mars

Thé Dansant Martignolais

Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 07 janvier

Vœux du Conseil Municipal

Espace des Maîtres Beurriers

Vendredi 13 janvier

Étincelles Aquatiques - vœux

Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 14 janvier

Portes ouvertes

Collège Saint Joseph

Lundi 30 janvier

et lundi 27 mars

Loisirs des Retraités - concours de belote

Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 05 février

Palet Martignolais - concours régional

Salle André Bréal

Salle André Bréal

Lundi 06 mars

Conférence, UTL

Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 26 mars

Course nature de la Forge

Renseignements :

02 99 47 90 25 ou

mairie-de-martigne-ferchaud@orange.fr.



JEUNESSE

Stage BD

15-17 février

10h-17h - Coësmes

Stage d'initiation à l'univers et aux techniques de la BD, encadré par des auteurs.

Inscription auprès d'un des 6 espaces jeunes : Amanlis, Brie, Coësmes, Janzé, Martigné ou Retiers.

Gratuit - hors adhésion annuelle à l'espace jeunes (résidents du territoire de Roche aux Fées Communauté sont prioritaires si stage complet)

Renseignements auprès de Marine RAGUET : marine.ragu@rafcom.bzh ou 06 45 61 84 84

LIBELLULE

La Nuit de la lecture

20 janvier

A partir de 18h - Médiathèques de Janzé et de Retiers

Pour le réseau Libellule, un événement jeunesse : les Petits champions de la lecture à partir de 18h à la médiathèque de Martigné-Ferchaud.

Mini-ciné

18 janvier à Retiers - 15 février à Essé - 15 mars à Retiers

16h - Venez en famille découvrir un film ou un programme de courts-métrages issu du catalogue des DVDs du réseau Libellule. Entre 45 minutes et 1 heures maxi.
En famille à partir de 3 ans.

Actifs à la page

19 janvier - 16 février - 16 mars 20h30

Nouveau RDV pour l'ensemble des médiathèques

des ateliers numériques pour les personnes actives peu à l'aise avec l'outil numérique.

Tous les 3^es jeudis du mois, à partir de 20h30, à la médiathèque de Janzé.

Renseignements : 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh

Seniors à la Page

3 janvier - 7 février - 7 mars 14h30-16h

Nouveau RDV pour l'ensemble des médiathèques

atelier de découverte du numérique pour vous accompagner dans l'utilisation de l'outil tablette ou smartphone.

Tous les 1^{er}s mardis du mois de 14h30 à 16h à la médiathèque de Janzé.

Renseignements : 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh

Expositions dans les médiathèques

1720 - Le Grand Incendie de Rennes

4-30 janvier

Médiathèque de Retiers

Vick et Vicky sur les bords de seiche

Jusqu'au 30 janvier
Médiathèque d'Essé

Portraits de bestioles
1^{er} au 28 février
Médiathèque de Brie

Mari Bordier

Du 6 février au 9 avril
Médiathèque de Martigné-Ferchaud

Tournoi de jeux vidéo inter-médiathèque

Just dance sur switch - 15-28 février

• Arbrissel : mercredi 15 février, 10h-12h

• Boistrudan : mardi 14 février, 14h-16h

• Brie : mercredi 22 février, 14h-16h et 18h-20h

• Coësmes : vendredi 17 février, 17h-20h

• Janzé : mardi 21 février, 14h30

• Le-Theil-de-Bretagne : mercredi 15 février, 14h30-17h30

• Marcellé-Robert : Jeudi 23 février, 14h-16h

• Thourie : Mercredi 15 février, 14h-18h

Finale le vendredi 24 février à 18h à la médiathèque d'Essé

Enquête géante à travers toutes la commune de Brie

25 février

A partir de 10h

Ensemble des médiathèques du réseau Libellule

Prix des lecteurs A la Folie et Prix des lecteurs Kazabül

A partir du 1^{er} mars

Fermetures exceptionnelles les 2-3 mars

Concert

Trio Maly Matka

10-mars

18h30 à la médiathèque de Retiers

La Grande lessive

23 mars

Toute la journée sur l'ensemble des médiathèques du réseau Libellule

33^e édition de La Grande

Lessive@ manifestation nationale d'art participatif

Horaires et renseignements sur : www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

LA CANOPÉE

Exposition

365 jours à la ferme

Christèle GARNIER

Jusqu'au 30 janvier

Toute la journée

Gratuit - Tout public

Atelier découverte

Comprendre nos maux et d'où ils viennent

Animé par la naturopathe

Patricia ROESCH

12h30 à 13h30

Formation

Initiation à la facilitation graphique et pensée visuelle

Animée par Fabienne COTTRET

16 et 17 février

Un parcours de 2 jours d'ateliers

et d'une demi-journée de supervision et d'échange de

pratique. Cette formation,

ouverte à tous, permettra de

faciliter l'intégration de cette

pratique, dans votre quotidien et

dans votre métier.

Renseignements : fabienne@fabienecottret.com / 06 40 27 14 81

www.fabienecottret.com

Contact et information :

www.lacanopee.rafcom.bzh

LA FABRIQUE

Repair Café

à La Fabrique Retiers

Samedi 21 Janvier 2023

14h-18h

En partenariat avec l'EVS Crocq Vacances

RELAIS PETITE

ENFANCE

Soirées Relaxation : approche théorique et outils pratiques

2 mars, 20h-21h30

La Passerelle, siège

communautaire, à Retiers

23 mars, 20h-22h

Espace Jeu, à Janzé

Destiné aux assistant.e.s

maternel.le.s du territoire

Gratuit - Sur inscription au 02 99

43 44 16 - [relaispetiteenfance@](mailto:relaispetiteenfance@rafcom.bzh)

rafcom.bzh

(Participation aux 2 soirées

souhaitée)

Conférence

Poser un cadre et des limites

à l'enfant de façon positive et

bienveillante

Animée par Delphine Théaudin,

psychologue clinicien

16 mars, 20h

Salle des Loisirs à Coësmes